

NAMUR LUXEMBOURG

Aérodrome : vers une sortie d'Idélux ?

SAINT-HUBERT L'intercommunale est pessimiste sur l'avenir du site

- ▶ L'intercommunale n'attendra pas un nouvel arrêt du Conseil d'Etat.
- ▶ Elle demande aux opposants de montrer leur plan B.
- ▶ Un plan de sortie sera examiné en juin.

C'est sans doute le mois de la dernière chance et de tous les dangers, pour l'aérodrome de St-Hubert. Le 7 juin, le conseil d'administration d'Idélux étudiera... un plan de sortie de la gestion du site. La décision a été prise ce vendredi par le CA. « *Nous sommes plus qu'inquiets après un premier arrêt du Conseil d'Etat* », souligne le président de l'intercommunale, Elie Deblire. Cette instance a tranché, voici quelques jours, un recours en suspension introduit par certains utilisateurs contre une partie du projet de redéploiement. Elle le rejette, mais les plaignants ont choisi de poursuivre la procédure en an-



Le meeting aérien de mai a été carrément annulé. © F.H.

nulation, cette fois. C'est là qu'est le danger, selon Idélux.

Les auteurs du recours sont convaincus d'avoir une bonne chance de voir le Conseil d'Etat casser le permis d'urbanisme. Une triple illégalité a été pointée : un saucissonnage du projet, l'introduction d'un simple permis d'urbanisme au lieu d'un permis unique et une notice d'évaluation des incidences incomplète. « *Nos juristes ont examiné la chose et ne sont pas très optimistes* », note le président. Conséquence ? Idélux n'attendra pas l'arrêt du Conseil d'Etat. « *Nous avons déjà perdu du temps et le coût d'une étude d'incidences se chiffre à 50.000 euros. Nous allons rencontrer les plaignants, avec une délégation de plusieurs acteurs.* »

L'objectif de cette réunion est de les inviter à présenter un plan B, s'ils en ont un. « *S'il y en a un et qu'il est réaliste et constructif, nous irons frapper à la porte de la Région wallonne. Nous ne pouvons plus continuer si elle ne s'implique pas davantage sur le plan financier*, ajoute Elie De-

blire. *Cette situation est dommageable, mais la petite intercommunale ne peut, seule, assurer la viabilité d'un aérodrome. D'autant que nous nous retrouvons face à une minorité de blocage.* »

Le conseil d'administration de ce vendredi a également chargé les gestionnaires de l'infrastructure d'établir un plan de sortie, avec ses implications financières. « *Notre but n'est pas de partir comme des cow-boys. Nous avons des engagements et nous devons mesurer toutes les conséquences d'un éventuel retrait. Le conseil d'administration du 7 juin sera déterminant* », conclut le président. Pour mémoire, Idélux, face au premier recours en suspension, avait déjà mis le dossier du redéploiement au frigo. Le meeting aérien de mai a été carrément annulé. Ces derniers mois, l'intercommunale avait aussi demandé à la commune de s'engager plus clairement sur l'avenir de l'aérodrome. Les élus locaux avaient estimé de leur côté qu'elles avaient rempli toutes leurs obligations. ■